

La chronique des arts

Premier anniversaire de l'UNEO

L'Union des écrivains québécois (UNEO) a célébré son premier anniversaire le 21 mars 1977. Cette première année a surtout permis un certain regroupement et une meilleure présence des écrivains dans leur milieu. Ainsi, en 250 circonstances différentes, des écrivains ont rencontré le public; \$250 000 ont été dépensés pour permettre leurs déplacements et pour payer leur cachet.

Dans un deuxième temps, l'Union des écrivains veut mettre l'accent sur le respect des droits des écrivains par les éditeurs et autres organismes littéraires.

Enfin, l'UNEO annoncera bientôt la participation de plusieurs écrivains à des événements littéraires québécois et européens.

L'indépendance financière de l'UNEO est assurée par la cotisation (\$100) de ses 140 membres, montant auquel vient s'ajouter, éventuellement, des subventions gouvernementales.



Le président de l'Union est M. Jacques Godbout, qui a reçu dernièrement le prix Canada-Belgique.

L'Institut canadien de microreproductions historiques, nouvel organisme indépendant à but non lucratif, a reçu une somme de \$2 millions du Conseil des Arts du Canada. Attribuée pour une période de cinq ans, la subvention permettra à l'Institut de faire l'inventaire des imprimés canadiens, antérieurs à 1900, n'existant qu'en nombre restreint au Canada, ou qu'on ne peut trouver qu'à l'étranger.

Les théâtres font peau neuve

Au cours des dernières années, dans le cadre du programme de subventions d'immobilisation aux arts de la scène, le secrétariat d'État a octroyé des subventions d'une valeur totale de \$11,5 millions à quelque 35 théâtres canadiens.

Ces fonds ont été utilisés pour l'achat, la rénovation ou la construction d'installations ou de pièces d'équipement. Dans la mesure du possible, la préférence a été accordée, entre autres, aux salles de spectacle, aux dispositifs de sécurité, aux salles de répétition et d'audition, aux aires de détente, tels bars et restaurants, et aux aménagements indispensables comme les escaliers, les sorties de secours et les toilettes.

Pour être admissible, l'organisation à but non lucratif doit être une compagnie professionnelle d'art d'interprétation (musique, théâtre, pantomime, ballet, opéra ou activité analogue).

Elle doit fonctionner avec succès depuis trois ans et, dans le cas des améliorations mineures, depuis un an. De plus, les postes d'administrateur et de directeur artistique doivent être détenus par un titulaire à temps plein.

Autre critère important: l'organisation doit obtenir de son gouvernement provincial, municipal ou d'un autre mécène, un

engagement financier dont le montant équivaut à celui accordé par le secrétariat d'État.

Au cours de l'année 1976-1977, quatre théâtres ont rempli toutes les conditions. Il s'agit: d'Adelaide Court/Court Adelaide à Toronto, du Groupe de la place royale à Ottawa, du Grand Theatre à London et du Theatre 3 à Edmonton.

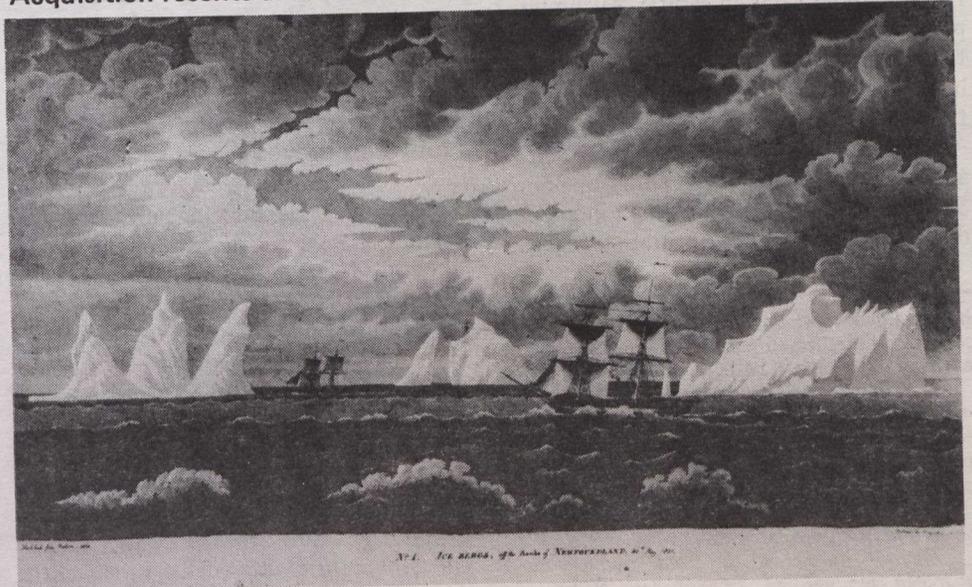
Festival de musique acadienne en Louisiane

Le huitième festival français de musique acadienne s'est tenu le 8 avril à Comeaux. Cette année, il honorait Mme Lelia Courtney LaBauve, institutrice qui a consacré sa vie à préserver l'héritage français dans la région.

Parmi les invités d'honneur l'on remarquait M. le gouverneur Edwin Edwards, de Baton rouge, M. le juge Allen Babineaux, de Lafayette, Mlle M. Delhout, chargé de mission (Belgique), et M. Jules Poisson, délégué du Québec.

Le programme comprenait des concours de musique et de danse, une comédie, *Martin Webre, gendarme*, de M. Barry Ancelet, à laquelle avaient participé des professeurs de France, Belgique, Canada et, bien sûr, de Louisiane. Enfin une représentation a été donnée par un groupe français de danse folklorique.

Acquisition récente à la Galerie nationale



Icebergs au large des côtes de Terre-Neuve (1821) de Charles R. Forrest (connu 1778-1823), aquarelle exécutée à bord du navire Ann C. Cowry qui amena Forrest à Québec où il fut en garnison jusqu'en 1823.